

Correspondance du capitaine du navire négrier *La Reine de Podor*

Armé pour la traite négrière, le navire *La Reine de Podor*, qui appartient à un armateur de Rochefort, Jean Guérin l'Aîné, appareille le 20 septembre 1786 à destination de l'Afrique puis de Saint-Domingue où il doit transporter une cargaison de cent vingt captifs. Le navire ne revient en France qu'au mois de février 1788, après un voyage qui aura duré plus de 17 mois et qui aura coûté la vie à douze hommes de l'équipage, qui en comprend 27 au total.

Le 20 mars 1787, après plusieurs semaines d'errance le long des côtes d'Afrique occidentale, le capitaine Gauvain fixe le lieu de la traite à l'embouchure du fleuve Sénégal. Il s'installe à terre pour mener à bien l'achat des esclaves tandis que son second, Vincent Polony, demeure à bord, avec mission de fournir les marchandises nécessaires aux échanges et de préparer le navire pour recevoir la cargaison de captifs. Les deux hommes communiquent tous les jours par écrit.

Le capitaine Gauvain copie les lettres qu'il rédige pour répondre à celles que lui adresse Vincent Polony, dans un recueil intitulé *Copie de lettres à M. Gauvain pendant notre séjour au Sénégal*. Il y insère les lettres qu'il reçoit de Polony. Cet échange de correspondance, qui s'étale sur quatre mois, permet de suivre au jour le jour une opération de traite le long des côtes de l'actuel Sénégal. Ce volume comprend quatre-vingt-dix-huit lettres.

La lettre présentée date du 17 juin 1787. Elle est caractéristique du courrier échangé entre les deux hommes. Le capitaine Gauvain s'adresse à M. Polony, resté à bord de *La Reine de Podor*, en rade.

En voici la transcription :

Monsieur,

J'ai reçu tout ce que vous m'annoncez par votre lettre de ce jour. Vous recevrez 14 captifs, dont 4 hommes, marqués LRP [La Reine de Podor], trois femmes, trois négrillons et une négritte et trois hommes marqués SI. Il y a dans le nombre des négrillons un petit Maure qui n'est pas étampé parce que sa famille se propose de le racheter.

Le patron [du canot] m'a dit que nos captifs se plaignaient de ne pas avoir assez à manger. Si vous le croyez, augmentez leur ration. Tâchons de les contenter le mieux qu'il nous sera possible. Nous perdons de ne pas avoir [un captif nommé] Bilail, on nous en aurait donné deux pour lui à son échange.

Je crois qu'effectivement vous devez être bien secoué en rade, enfin, patience, nous ne tarderons pas à être sortis d'ici.

Comment vont les malades de M. Lacroix [chirurgien du bord] ?

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Jérôme Gauvain

Post scriptum : Je vous recommande notre petit dartreux d'aujourd'hui [atteint d'une maladie de peau].

M. Volony
En Race (Jumepel le 17. Juin 1787)

Monsieur



J'ai reçu votre lettre vous m'annonçant
par la route de ce jour, l'ordre de
M. Caytife. J'ont homme Margu' LRP.
~~trois~~ femme, trois Négrillon
une Négrité.

Le ~~trois~~ homme Margu' St. il y a
dans le nombre des Négrillon une petite
Mère qui n'est pas Stampé par que
la famille se propose de se racheter
Le patron m'a dit que nos Captifs
se plaignent de ne pas avoir assez à
manger; si vous le croyez; augmentez
leur Ration sachant de les
contenter le mieux qu'il nous sera
possible; nous y avons de ne pas
avoir, Bilail, On nous en avait
donné deux pour lui, son échange

Je vous qu'affectionnement vous devez
être bien servie en Race, Enfin
patience nous tarderont pas à
partir d'icy; Comment sont
les Malades de M. Lavoisier
J'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très humble
Veu O. J. J. J.
J. G. G. G.

Je vous prie un autre notre petite
Carte d'aujourd'hui